

# SantéPublique éditions

Le mardi 30 juillet 2013

**URGENT ! ! !**

Lettre ouverte à

Ministère des Affaires Sociales  
et de la Santé

À l'attention personnelle de

**Madame Marisol TOURAINE**

**Ministre des Affaires sociales**

**et de la Santé**

8, avenue de Ségur

75007 PARIS

(déposée par porteur)

30 JUIL. 2013

Service du Courrier Central

N/Réf : 13/004

- Objet : **Vacances trop courtes : Comment vous reposer ?**  
**Protection de la jeunesse : Tablettes wifi dans les écoles, nos enfants sont menacés !**  
**Dossier « Téléphonie mobile » ; Le danger des antennes-relais ;**  
**Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant dans deux écoles**  
**Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants**  
**Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?**  
**Santé publique : les leçons de l'Histoire**  
**Nucléaire : Fukushima, et après ?**  
**NSA Leaks : Merci, M. Snowden ! Des révélations qui vont changer le monde.**

Madame la Ministre,

Ne pensez-vous pas que la **science** devrait être au service du **progrès humain** ?

Alors que de **trop courtes vacances** vous sont imposées cet été, vous pouvez **mettre utilement à profit** les conséquences pratiques de mes **résultats d'investigations** scientifiques : voir l'article *Se reposer vraiment*, ci-joint.

Par ailleurs, et puisque *Gouverner, c'est prévoir*, il m'a semblé utile de vous transmettre d'autres **résultats, déterminants** dans des domaines multiples : **économique, sanitaire et social, judiciaire, militaire et Renseignement, énergie, éducation et enseignement supérieur, alimentation, logement, transports, culture.**

Vous ne manquerez donc pas de trouver, dans les publications jointes, matière à réflexion pour **éclairer votre action dans le domaine qui est le vôtre**. C'est pourquoi, **dans votre intérêt**, il est hautement préférable que vous en preniez connaissance **personnellement**.

La **protection de la jeunesse** est l'un des buts du quinquennat de François Hollande, dont vous êtes un acteur majeur, de par votre fonction ministérielle. Permettez-moi d'attirer votre attention sur les **conséquences gravissimes** de la

décision, entérinée par la loi du 5 juin 2013 sur la refondation de l'école, de distribuer des **tablettes wifi à tous les écoliers**.

Les atteintes sont à prévoir au niveau du **cerveau** (diminution de l'attention et de la mémorisation), du **sommeil** (diminution de la mélatonine), de leur capacité future de **reproduction** (diminution du nombre d'ovocytes chez les filles, spermatogénèse bloquée chez les garçons), apparition prévisible de troubles liés à **l'électro-hypersensibilité** ainsi que de **cancers** tant chez les élèves que chez les professeurs, causés par la présence d'écrans d'ordinateur géants (TBI) dans toutes les salles de classe (voir l'article ci-joint *Le coût d'Etat des gadgets sans fil*, p. 1-21 et p. 38-47).

En effet, ces appareils émettent à la fois des **champs magnétiques de fréquences extrêmement basses** et des **radiofréquences** (incluant les **micro-ondes** du wifi), tous classés comme « **cancérogènes possibles pour les êtres humains** » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (voir le *Dossier « Téléphonie mobile »*, ci-joint).

S'agissant des effets des ondes, seuls peuvent encore croire que « *Pour l'instant, rien n'est prouvé* » ceux qui ignorent — ou feignent d'ignorer — que **quatre enfants sont morts de la même forme rarissime de cancer du cerveau**, le gliome du tronc cérébral (10 cas par an, au maximum, dans la France entière), après avoir fréquenté deux écoles surplombées par des antennes-relais (voir *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*, ci-joint).

Or, en épidémiologie, le cancer chez l'enfant occupe une place spécifique car les enfants ne sont **pas exposés aux facteurs de risques des adultes** : tabagisme, alcoolisme, polluants professionnels, âge. Pourtant, **ces quatre cas ont été purement et simplement omis** par les rapports d'expertise (le plus récent est celui de l'Afsset du 15 octobre 2009).

Dès lors, la dangerosité des appareils émettant des micro-ondes (voir *Le danger des antennes-relais*, ci-joint), associée à la connaissance du mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants (Voir *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*, ci-joint), doivent nécessairement conduire les adultes que nous sommes à **réorienter bon nombre de choix technologiques** (tels que l'installation généralisée, à grands frais de la 4G ou des compteurs *Linky*), **et de choix de société** afin d'éviter, surtout pour vous qui occupez un poste **décisionnaire**, d'être un jour rattrapée par une « **affaire** » qui ne manquera pas de **nuire** à la fois à votre estime de soi, à votre tranquillité d'esprit et à **votre carrière politique**.

Il en va de même pour les **ampoules basse consommation**, que leur teneur en **mercure** place sur la liste des produits **interdits à compter de 2020** par la Convention de Minamata signée le 19 janvier 2013 par 140 États, dont la France. Les générations futures intoxiquées seront en droit de nous demander : « *Puisque* Lettre d'Annie Lobé à Marisol Touraine, le 30 juillet 2013, page 2.

*vous saviez que c'était dangereux, pourquoi avez-vous attendu 7 ans ? » (Voir la vidéo sur le site **www.santepublique-editions.fr**, ainsi que le dossier : **Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?** et l'article **Le Coût d'État des gadgets sans fil**, p. 38-42, ci-joints).*

Madame la Ministre, nous qui sommes nées au siècle dernier, saurons-nous nous détacher de ses errements, dans lesquels nous semblons englués, pour permettre à notre cerveau d'embrasser une **vision prospective, non pas simplement à 15 ou 30 ans, mais à 100 ans ?** Que devrions-nous **retenir de l'Histoire** pour entrer de plain-pied dans le 21<sup>ème</sup> siècle ? Serons-nous capables de préparer l'avenir avec l'audace et **l'altruisme que les générations futures méritent** au lieu de gérer péniblement et égoïstement le présent à l'aune du passé ? Vous trouverez des éléments de réponse et de comparaison dans les dossiers ci-joints : **Santé publique : les leçons de l'Histoire** et **Nucléaire : Fukushima, et après ?**

Restant à votre disposition pour toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter, ou pour vous rencontrer, et **dans l'attente de votre réponse**, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**Annie Lobé,**  
**Journaliste scientifique.**

PJ :

- *Se reposer vraiment*
- *Le coût d'État des gadgets sans fil*, version du 16 juillet 2013  
Suivi de *Réussir sa scolarité et ses examens*  
Suivi de *Nouveau capitalisme ou nouvelle guerre ?*  
Les sources sont consultables en ligne sur le site :  
**www.santepublique-editions.fr.**
- *Dossier « Téléphonie mobile »*
- *Quatre cancers du tronc cérébral chez l'enfant à Saint-Cyr-l'École et à Ruitz*
- *Le danger des antennes-relais*
- *Mécanisme d'action des ondes électromagnétiques sur les organismes vivants*
- *Ampoules basse consommation : progrès ou désastre ?*
- *Santé publique : les leçons de l'Histoire*
- *Nucléaire : Fukushima, et après ?*
- *Merci, M. Snowden !*